PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Fiche Action

Inondations



- Météo France, Automate d'appel GALA(Préfecture)
- Météo France https://vigilance.meteofrance.fr/fr
- Rivière de Haute Alsace https://www.rivieres.alsace/
- Sites de prévision des crues :
 https://www.infogeo.swissrivers.ch/appSite/index/site/infogeo
 http://www.vigicrues.ecologie.gouv.fr/niv_spc.php?idspc=2

Phase I: Mobilisation et Organisation

Tableau de mobilisation

Personne à contacter	Numéro de téléphone	Rôle dans la cellule	Alerté
			OUI / NON ?
		DOS	
		RAC	
		Directeur de Cabinet	
		Directeur de la cellule Technique	
		Directrice de la cellule Soutien	
		à la population	
		Directeur de la cellule Sécurité	
		Directeur de la cellule Logistique	

<u>Astreintes</u>
Voirie :
Espaces verts :
Bât/chauffage :
Informatique :
Rivières de Haute Alsace

Phase II: Les actions à mener

SITUATION	PRE-ALERTE	ALERTE	ALERTE RENFORCEE	
NORMALE Pas de vigilance particulière requise.	Risque de crue génératrice de déborde- ments et de dommages localisés ou de montée rapide et dangereuse des eaux, nécessitant une vigilance particulière no- tamment dans le cas d'activités exposées et/ou saisonnières.	Risque de crues importantes sus- ceptibles d'avoir un impact signi- ficatif	Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens	
Schéma d'alerte METEO FRANCE				

L'action communale Décider et Planifier Définir les objectifs **Organiser l'action** Mettre en application les disposi-Respect des obligations et interdictions du PPRI par les services d'instructions des dossiers d'aménagements et de constructions sur Coltions du PPRI de l'III (comprenant mar. ceux de la Lauch et de la Fecht) **SITUATION NORMALE** En collaboration et complémentarité de Rivières e Haut-Alsace en S'assurer un contrôle visuel de l'incharge de la surveillance des digues, sous la responsabilité de la tégrité des digues sur le territoire <u>Direction de la Sécurité</u> des patrouilles séquentielles pour assurer un de la commune de Colmar contrôle visuel des digues (PM, RCSC...) Suite déclenchement via procédure Direction de la communication Réseaux sociaux, panneaux d'information, presse (voir fiche Gala ou Rivières de Haute-Alsace **PRE-ALERTE** alerte partie II) Mettre la population, les commer-Direction de la sécurité çants et les entreprises en alerte Diffusion de l'information par les EMA (public adress) Avec renfort éventuel de la RCSC d'un risque d'inondation Sur décision du maire, le PCS est déclenché; Le DOS informe la Préfecture du déclenchement du PCS et Déclenchement du PCS de l'activation de la CCC. **ALERTE** Mise en place de la CCC Assistants de la Direction des Actions Communales secondés par la cellule logistique Plans et directives d'installation dans la partie II du PCS en place dans l'armoire de stockage de la salle Hansi. Mise en place d'une main courante (modèle en annexe) **DOS et RAC** Définir les cellules à mettre en place Déclenchement de l'alerte à la po-Direction de la communication

alerte partie II)

Direction de la sécurité

ment).

Cellule Sécurité

Réseaux sociaux, panneaux d'information, presse (voir fiche

Diffusion de l'information par les EMA (public adress)

(Avec renfort éventuel de la RCSC en fonction de l'évène-

Balisage par **la police municipale** en lien avec les autres

forces de sécurité et de secours

pulation

Sécurisation de la zone inondée

ALERTE

RENFORCEE

Evacuation des populations à	Cellule sécurité
risques	- En relation avec les autres forces de sécurité et de secours
	Cellule technique
	- Moyens nécessaires mis à disposition par la Cellule Tech-
	<u>nique</u> (bus, moyens nautiques, etc)
Ouverture des lieux de regroupe-	Cellule service à la population (voir tableau partie II du PCS et carto-
ment et accueil des sinistrés	graphie)
	- Mise en place du ravitaillement pour les sinistrés
	- Renfort des associations et de la RCSC.
Chapelle Ardente	Cellule d'assistance à la population :
	- Mise en place si besoin d'une chapelle ardente :
	- Choisir le lieu le plus approprié en fonction du secteur et du
	nombre de victimes ;
	- Confier la mission par voie de réquisition à une(des) entre-
	prise(s) de pompes funèbres.
	Cellule sécurité :
	- En relation avec les autres forces de sécurité, assurer le bon
	ordre.
Maintenir l'information	Direction de la communication
	- Via les réseaux sociaux, la presse, la radio etc
	- Gestion des sollicitations médiatiques
	Gestion des somenations mediatiques

Phase III : le retour à la normale

GESTION POST-CRISE				
Définir les Objectifs	Organiser l'action			
Informer la population du retour à la normale	Direction de la communication			
	- Via les réseaux sociaux, la presse, la radio etc			
	Cellule sécurité			
	- EMA, (RCSC <u>si besoin)</u>			
	Responsables des lieux de rassemblements et d'hébergements d'ur-			
	gence			
Relogement des sinistrés	Cellule d'assistance à la population :			
	- Assurer le retour des sinistrés regroupés dans les points d'ac-			
	cueil dans leurs logements			
	- Assurer si besoin le relogement transitoire ;			
	- Prendre contact avec les bailleurs sociaux pour évaluer la si-			
	tuation et estimer leur possibilité de soutien			
Soutien matériel à la population	<u>Cellule logistique</u> :			
	- Mettre en place si possible un soutien matériel (dépôt de			
	bennes pour les déchets, soutien des services municipaux			
	pour la remise en état etc)			
Soutien administratif aux sinistrés	<u>Cellule logistique</u> :			
	- Mettre en place un soutien juridique pour les personnes si-			
	nistrées (appui de leurs demandes de reconnaissance du si-			
	nistre, soutien administratif,)			
Désactivation de la Cellule de Crise Communale	Le DOS décide de la désactivation de la Cellule de Crise Communale			
	- Il en informe la préfecture			



ZONES INONDABLES DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN

Commune de COLMAR

Préfecture du Haut-Rhin Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt PPRI de l'Ill approuvé par arrêté préfectoral du 27 décembre 2006 PPRI de la Lauch approuvé par arrêté préfectoral du 23 juin 2006 PPRI de la Fecht approuvé par arrêté préfectoral du 14 mars 2008

